



# RISQUES CHIMIQUES PROS ÉQUIPEMENTS

RÉDUISEZ LES RISQUES PROFESSIONNELS  
POUR VOS SALARIÉS

Version avril 2022

## FORMULAIRE DE RÉSERVATION / DEMANDE DE SUBVENTION TPE

Raison sociale :

Adresse :

SIREN :

SIRET :

Code Risque :

Effectif total de l'entreprise (SIREN) :

Activité de l'entreprise :

Je soussigné(e), représentant(e) légal(e) de l'entreprise,

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail 1: \_\_\_\_\_ @

Mail 2: \_\_\_\_\_ @

Mail 3: \_\_\_\_\_ @

Téléphone :

Déclare sur l'honneur (*toute fausse déclaration est passible de sanctions et du non-paiement de la subvention ou du remboursement de la subvention accordée*) :

- avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation du service en ligne.
- que mon entreprise, tous établissements confondus, comporte entre 1 et 49 salariés.

Le nombre de salariés à la date de la demande s'élève à

Une attestation Urssaf de moins de 6 mois est à joindre avec la demande.

- que le document unique d'évaluation des risques (DUER) de mon entreprise a été mis à jour depuis moins d'un an et qu'il est tenu à la disposition du service prévention de ma caisse régionale (Carsat, Cramif pour l'Île de France ou CGSS pour les DOM).

Date de sa dernière mise à jour

Pour rappel, ce document peut être réalisé en utilisant les outils d'aide à l'évaluation des risques préconisés par l'Assurance Maladie – Risques professionnels (OIRA etc.)

- que les institutions représentatives du personnel de mon établissement ont été informées de la démarche engagée pour bénéficier de cette Subvention Prévention TPE.
- que, pour l'établissement objet de la demande, mon entreprise adhère au Service de Santé au Travail suivant :
  - que mon entreprise est à jour de ses cotisations Urssaf au titre des établissements implantés dans la circonscription de la caisse.
  - que le cumul des financements publics ne dépasse pas 70 % du montant total de l'investissement et la formation n'est pas prise en charge par un opérateur de compétence (OPCO) ou le crédit d'impôt formation
  - avoir pris connaissance des conditions d'attribution de la présente Subvention Prévention TPE et les accepter.
  - avoir communiqué le(s) cahier(s) des charges de l'Assurance Maladie – Risques professionnels à l'entreprise ou aux entreprises émettrice(s) du/des devis ;
  - avoir informé les salariés aux risques chimiques spécifiques et les avoir formés à l'utilisation de la solution technique retenue en s'appuyant sur un mode opératoire écrit

.....

**Je vous adresse :**

- Une attestation URSSAF intitulée « Attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales » datant de moins de 6 mois
- une attestation de non assujettissement à la TVA  
*(si entreprise concernée)*
- une copie du ou des devis détaillé(s) avec mention de la conformité au cahier des charges (si existant)  
*(uniquement pour les réservations)*  
Montant total des devis :  
Date prévisionnelle du dernier achat (jj/mm/aa) :
- une copie du ou des bons de commandes mentionnant la conformité au cahier des charges (si existant)  
*(uniquement pour les réservations)*
- un duplicata ou une copie de la ou des factures acquittées comportant les éléments figurant dans l'annexe 1 des conditions d'attribution de la Subvention Prévention
- un RIB comportant les éléments figurant dans l'annexe 1 des conditions d'attribution de la Subvention Prévention
- l'engagement du fournisseur quant à la conformité de l'installation par rapport au cahier des charges (en annexe 3) pour les sorbonnes de laboratoire et les fontaines de dégraissage ou les aspirateurs de chantier  
*(à fournir avec le devis lors de la réservation et avec la facture lors de la demande de paiement)*
- le rapport de vérification des performances de l'installation pour les sorbonnes de laboratoire, réalisé par un organisme agréé
- la/les déclaration(s) de conformité CE pour tous les équipements (sauf les bacs de rétention)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature obligatoire\* et cachet de l'entreprise

\* Attestation obligatoirement signée par l'un des représentants légaux de l'entreprise